

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Louis Gomez à Léona Salinger, James Johnson à Sarah Stewart, Antonino Grisman à Catherine Schuylkamp, Wm J. Pillow à Ruth Vance, Eugene J. Duran à Mary E. Cooke, Joseph Gleason à Annie Badinger, H. Fischer à Agnes Devere, Thos E. Pinner à Mary E. McCaffrey, F. J. Seltner à Léonie Henrich, Michel E. Ferrand à Elizabeth Wagner, David Nealey à Marie Monroe, Robert J. Jobin à Marie B. McDonnell, Walter Jones à Marceline Thompson.

NAISSANCES.

Mmes Thos B. McDonald, un garçon; Frank Mosley, une fille; Willis Perkins, un garçon; A. J. Mayer, un garçon; Lawrence F. Trahan, un garçon; Geo. Ewald, une fille; B. Tapati, une fille; Vic O'Leary, un garçon; Michel Bertucci, un garçon; Walter J. Harvey, une fille; Hy Helm, une fille; John J. Weber, une fille; Wm F. Wortberg, une fille; Anthony M. Tortorici, une fille; Hy Davolin, un garçon.

DECES.

Irma Heavey, 11 mois, 2618 Carondelet; Wm Schir, 20 ans, 4737 St. Pierre; Hy T. Trahan, 68 ans, 479 Louisiana; Geo. Sarrat, 23 ans, 1304 Eagle; Frank Bergeron, 36 ans, Hôpital Touro; Chas Williams, 75 ans, 1435 Touro; Jas. D. Mumm, 60 ans, Hôpital de Charité; Ned Cobb, 70 ans, Dryades et Lizard; Mary Johnson, 32 ans, 1219 Orleans; Adele Parker, 47 ans, 263 Adams.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Simon Sygari vs Stephen Fassano, réclamation de \$200.85 sur un contrat. Merchants Fruit & Providence Co. vs Stephen D'Assaro, réclamation de \$225.90 sur un compte courant. Edward J. Uter vs son épouse, séparation de corps et de biens. Demande de liquidation. Martin Schell Co. Suburban Building & Loan Assn. vs Mme Victoria Corinne, procès exécutif de \$2,390.31. Third District Building Assn. vs Estelle Guttschack, procès exécutif de \$1,727.22. Lewis Lemley vs Lee F. Keller, confession de jugement de \$ 91. Successions ouvertes. Emma Pollock, Caroline G. Williams, Victorie Duvernay, Martin Brada. Demande d'émancipation: Geo. M. Reaker.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADOIN. Comparutions: Joseph Dinand, Wm Casey, John Meade. Alice Shitlinger, actes de violence; J. B. Porter, blessure; Alice Jackson, Joseph Breaux, Louis E. Breaux, attaque et blessure; Lawrence Beeve, attaque à main armée; Arthur Dubard, témoin à charge. Trouvé Coupable: Joshua Stokes, actes de violence. Acquitté: Mary Williams, violation de l'acte de 134 de 1890; Gus Lanata, attaque à main armée; Steve Euderie, menaces. Ventes inscrites au bureau d'adjudications. Mme Henry E. Lagardero à la Crescent City Bldg. and Homestead.

ASSN. terrain, Murat, Olympia, St. Pierre, Orange, Blvd. Assn à Brice Dufour, terrain, Hagan Ave. Palmyre, Rendon et Backs, \$1550. Jean Vignes à la ville de la Nouvelle-Orléans, lot N. Petera, St. Maurice, Pontalba, Tupelo, \$1817.87. James R. LeGros à Elnis Smith, lot Cortes, Berlin, Telemaco et Baudouin, \$2084.20. Mme Victor Rora à Mme John K. McMahon, terrain, Esplanade, Marais, Villere et Hôpital, \$2,400.

FAITS DIVERS.

La protection du gibier.

La Commission du Gibier a fait l'acquisition d'un terrain de 18,000 acres, dans la paroisse Washington, afin d'y établir une réserve pour le gibier.

Ce terrain est situé entre les villages de Zona et de Jenkins. La commission après avoir fait les installations nécessaires le peuplera de cerfs et de dindons sauvages, qui seront achetés dans la Caroline du Nord.

Ces décisions ont été prises aujourd'hui à la séance régulière tenue sous la présidence de M. Frank M. Miller.

Le secrétaire de la Commission a envoyé à Baton Rouge plusieurs milliers de permis de chasse en blanc, pour être signés par l'auditeur d'Etat et Paul Capdevielle. Cette formalité accomplie, ces permis seront retournés à la Nouvelle-Orléans, prêts à être livrés aux chasseurs.

Le prix de ces permis est de \$25 pour les étrangers et de un dollar pour les chasseurs du pays. Ils seront délivrés à la Nouvelle-Orléans par le percepteur des impôts, M. John Fitzpatrick.

Toujours les cambrioleurs.

Les cambrioleurs paraissent déterminés à mettre à profit l'époque des vacances pour se livrer au pillage des résidences dont les propriétaires passent la belle saison à la campagne. Il ne s'écoule guère de jour sans qu'un ou plusieurs cambriolages ne soient signalés à la police. La nuit dernière c'était le tour de la résidence de M. James Kelly, rue Sud Liberté, 4319. M. Kelly et sa famille passent l'été à Abita Springs et en leur absence la maison est occupée.

Hier matin, vers trois heures, les voisins ont été réveillés par le bruit que faisaient des voleurs en démantelant le mobilier.

M. Wallie, qui demeure dans la maison adjacente, s'arma d'un revolver et fit trois fois sur les intrus, qui se précipitèrent et se lancèrent à la poursuite du noir qui était allé avec rapidité. Il ne tarda pas à être rejoint et la foule excitée proférait des menaces de lynchage, lorsque survint l'agent Théard qui s'empressa d'emmener le coupable au poste du quatrième precinct.

Campbell a été immédiatement traduit devant le recorder Gauthreaux qui, après avoir entendu la déposition de l'agent l'a condamné à quarante dollars d'amende ou cinquante jours de prison, sous deux chefs d'accusation.

Le juge, en prononçant la sentence, a déclaré qu'il regretta de ne pouvoir infliger une condamnation plus sévère.

Campbell aura en outre à répondre à une troisième accusation devant la cour Juvenile.

Ce noir n'en est pas à sa première arrestation. Au mois de novembre 1908, il s'était livré à une tentative d'outrage, sur une jeune fille habitant dans la rue Bourgogne. Sa victime, redoutant la publicité, avait refusé de porter plainte, et les autorités s'étaient désistées.

Au mois de mars dernier Campbell avait été surpris dans la chambre d'une femme, au moment où celle-ci faisait sa toilette. Comme traduit devant le recorder Gauthreaux, qui, après avoir entendu sa déposition de l'agent l'a condamné à quarante dollars d'amende ou cinquante jours de prison, sous deux chefs d'accusation.

Bléssé. Albert Seure, âgé de 38 ans est arrivé à la Nouvelle-Orléans dimanche soir pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une blessure au côté droit reçue dans une querelle avec un nommé James Hart, à Vacherie, Loe.

LE SERVICE POSTAL.

Le rapport du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans pour l'exercice 1908-1909 donne un total de recettes de 1,278,962 \$22 centimes en augmentation de \$2,073,608 sur l'exercice précédent.

Le nombre de lettres expédiées à la poste de notre ville s'est élevé à 37,775,933 et celui des lettres dérivées à 32,919,065.

Pins de 200,000 lettres ont été retournées à leurs expéditeurs faute d'adresse suffisante.

Impuissante à découvrir les coupables. M. de Géviel pâlit: — Hélas! dit-il, vous y renoncez donc? Major eut un sourire en regardant Passadieu.

— Monsieur, demanda-t-il en baissant la tête, voudriez-vous revenir tel dans deux heures? — Certes!

— Bien. Allez donc déjeuner rapidement. Vous, monsieur le marquis, vous assemblez vos gens dès qu'ils auront déjeuné également. Vous leur annoncez le vol dont vous êtes victime, — car ils ont écouté ses portes. Ensuite Vauvert les interrogera. C'est compris?

— Oui, monsieur Major! répondit Vauvert.

— A toi, Constant! continua Major. Va casser une croûte, au gélou; va comme-toi et passe-toe après-midi à la grille de l'hôtel. Dans une heure, il y aura cent per tonnes.

— Quels sont vos ordres à ce sujet, monsieur? demanda Major, en s'adressant au commissaire de police.

— Un barrage sera établi devant l'hôtel, répondit celui-ci. Quant à vous, mon Major, ne vous absentez pas, bien entendu!

Major s'inclina: — Soyez tranquille! L'inspecteur poursuivait, en s'adressant à Héloïse:

SANTAL MIDY CAPSULES SOULAGE EN 24 HEURES SUPERIEUR AUTOPAHU ET AUX INJECTIONS

Fête des Marchers.

Les membres de la New Orleans Vegetable Growers and Shippers Association ont célébré dimanche, avec succès, leur première fête annuelle.

Après un parade, musique en tête, dans les principales rues de la ville, les marchers se sont rendus au Southern Park, où un banquet de 150 couverts était servi. Le repas a été agrémenté de nombreux discours et la fête, fort bien réussie, s'est terminée par un bal qui a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Les membres s'étaient rassemblés dans la matrone au siège de l'Association, colon des rues Forstall et Dauphine, et le cortège avait été organisé sous la direction du grand marshal George Roberts, et de ses aides de camp.

La fête a été couronnée d'un plein succès, et les marchers et leurs hôtes en sont revenus enchantés en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Le comité chargé de l'organisation de la fête était composé comme suit:

Henry Vautrain, président; Valentin Zimmer, ex-officio; Charles Sepp, W. Orth, Samuel Letina, Matt Wetzel, Joseph Faust, Geo. Roberts, Louis Cabiran, R. Casselli et A. Valetton.

Nègre insolent.

Un nègre du nom de John Campbell qui avait accosté une jeune fille blanche âgée de 15 ans, Mlle Vilia Klutz, hier matin, à l'angle des rues Toulouse et Remparts, et s'était permis de lui faire des propositions inconvenantes, a été poursuivi par plusieurs citoyens et aurait sans doute passé un mauvais quart d'heure dans la prison, si le commissaire n'était intervenu.

Mlle Klutz arriva de quitter son domicile, 321 rue N. Rempart, pour se rendre au marché, lorsqu'elle fut accostée par le noir qui, la saisissant par le bras, chercha à l'entraîner dans une allée. Aux cris de frayeur poussés par la jeune fille, plusieurs citoyens accoururent et se lancèrent à la poursuite du noir qui était allé avec rapidité. Il ne tarda pas à être rejoint et la foule excitée proférait des menaces de lynchage, lorsque survint l'agent Théard qui s'empressa d'emmener le coupable au poste du quatrième precinct.

Campbell a été immédiatement traduit devant le recorder Gauthreaux qui, après avoir entendu la déposition de l'agent l'a condamné à quarante dollars d'amende ou cinquante jours de prison, sous deux chefs d'accusation.

Le juge, en prononçant la sentence, a déclaré qu'il regretta de ne pouvoir infliger une condamnation plus sévère.

Campbell aura en outre à répondre à une troisième accusation devant la cour Juvenile.

Ce noir n'en est pas à sa première arrestation. Au mois de novembre 1908, il s'était livré à une tentative d'outrage, sur une jeune fille habitant dans la rue Bourgogne. Sa victime, redoutant la publicité, avait refusé de porter plainte, et les autorités s'étaient désistées.

Au mois de mars dernier Campbell avait été surpris dans la chambre d'une femme, au moment où celle-ci faisait sa toilette. Comme traduit devant le recorder Gauthreaux, qui, après avoir entendu sa déposition de l'agent l'a condamné à quarante dollars d'amende ou cinquante jours de prison, sous deux chefs d'accusation.

Blessé.

Albert Seure, âgé de 38 ans est arrivé à la Nouvelle-Orléans dimanche soir pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une blessure au côté droit reçue dans une querelle avec un nommé James Hart, à Vacherie, Loe.

LES SUPPOSITIONS DE M. MAJOR

L'agent Vauvert — un grand maigre, porru d'un grand nez, d'une grande bouche, de pieds qui s'enflaient plus et de mains pareilles à des battoirs — Vauvert, donc, interrogea tous les domestiques de M. de Géviel en présence de celui-ci.

Il ne lui fallait pas longtemps pour se convaincre de la parfaite bonté de tous. Aucun d'eux ne pouvait être suspecté. Le cocher et le valet de pied avaient leurs chambres sur les remises. Ils étaient couchés avant onze heures et n'avaient rien entendu. Le maître d'hôtel l'aide de cuisine, deux femmes de chambre, habitaient sous les combles de l'hôtel. Même déclaration de leur part: ils n'avaient rien constaté d'anormal. Le valet de chambre de M. de Géviel, un service du marquis depuis vingt ans, couchait dans un cabinet séparé de la chambre de son maître par les deux pièces qui formaient l'appartement d'Antoine. Ni lui, ni Antoine n'avaient été dérangés dans leur sommeil.

Dans l'autre partie du premier étage se trouvaient les pièces affectées particulièrement à Mme de Géviel et à sa fille. La gouvernante anglaise, miss Grace, avait sa chambre, sur un corridor dans lequel s'ouvrait également une porte du petit salon attenant au cabinet de travail de M. de Géviel, ce même petit salon où nous avons vu introduire le banquier Passadieu.

Mme de Géviel, absente, ne pouvait donner son témoignage. Mais il était inutile de le lui demander. Si quelque chose de suspect était attiré son attention, elle en aurait fait part à son mari. De même, Héloïse, comme tout le monde de l'hôtel, n'avait perçu aucun bruit.

Restait miss Grace. Elle arriva devant Vauvert dans un trouble extraordinaire. Cette émotion paraît suspecte à l'agent, qui tout d'abord crut avoir trouvé une piste sérieuse. Mais il fallut en rabattre dès qu'Héloïse lui eut expliqué qu'elle s'était trouvée à la suite de son aventure au

Le Père Holtgreve quitte Plaquemine.

Le père J. J. Holtgreve, curé de Plaquemine, dont les dévotionnaires ont une ferveur particulière, a quitté récemment de Plaquemine, sa paroisse, pour se rendre à la Nouvelle-Orléans où il est descendu à l'hôtel Fabacher.

Il a eu dans le courant de la journée un entretien avec Mgr Laval, et attendra sans doute le retour de l'archevêque Bienz avant de prendre aucune résolution sur sa nouvelle ligne de conduite.

Diverses accusations, plus ou moins graves, ont été portées dernièrement contre le père Holtgreve et les Chavaliers de Colomb, avec lesquels il entretenait d'excellentes relations, lui ont conseillé, après enquête, de quitter la ville.

Le père Holtgreve, interrogé au sujet de ces accusations, a déclaré qu'elles étaient fausses de tous points et avaient été machinées par ses ennemis politiques dans l'intention de lui nuire.

Le père a ajouté qu'il avait volontairement quitté sa paroisse et qu'un remplaçant serait nommé par Monseigneur Laval, vicaire-général.

Plaquemine, Loe, 19 juillet.—Le brusque départ du Père Holtgreve, curé de Plaquemine, a causé une profonde sensation dans cette localité. Plusieurs personnes qui, jusqu'ici, avaient tenu son parti, paraissent disposées à l'abandonner.

TESTAMENT.

Le testament d'Andrew L. Eand, a été homologué hier après midi à la cour civile de district.

Le testateur légué à sa femme toutes les propriétés qu'il possédait au moment de sa mort et la nomme exécutrice testamentaire sans caution.

VOL.

Ces jours derniers un voleur s'est introduit dans la chambre de Baptiste Sabuc, un laitier, demeurant rue Moss 1822 et y a pris une somme de \$40, qui se trouvait dans la poche d'un pantalon.

INSOLATION.

Henry Verden, un électricien, âgé de 55 ans, a été frappé d'insolation hier après-midi, alors qu'il se trouvait dans un car de la ligne S. Peters.

Il a été promptement transporté à l'hôpital où il est mort dans la soirée.

Verden demeurait à l'angle des rues Tolédano et St. Thomas.

Autre Vol.

L'avant-dernière nuit, un voleur en escaladant une barrière est entré dans les écuries de l'asile Shakspeare, rue Joseph, entre Saratoga et Franklin, et y a fait main basse sur un jeu de harpas.

Grave accusation.

Les détectives Melien et Griffin ont procédé, hier matin, à l'angle des rues Canal et Bourbon, à l'arrestation d'un nommé George R. Schickie, contre lequel un affidavit a été formulé le 15 juillet dernier par le marshall d'incendie James A. Smith. Schickie est accusé d'avoir mis le feu à la maison portant le No. 3714 rue d'Hémecourt, dans la nuit du 5 juillet.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue dimanche soir dans un débit de l'angle des rues Marango et Magnan, entre Harry Duvalle, Orger Tongulise et Albert Ogden, Tongulise a reçu un coup de couteau au bras.

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

"PENDULE EMPIRE"

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe coloré; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s. Ecrivez pour demander qu'on vous envoie catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Autre Vol.

L'avant-dernière nuit, un voleur en escaladant une barrière est entré dans les écuries de l'asile Shakspeare, rue Joseph, entre Saratoga et Franklin, et y a fait main basse sur un jeu de harpas.

Grave accusation.

Les détectives Melien et Griffin ont procédé, hier matin, à l'angle des rues Canal et Bourbon, à l'arrestation d'un nommé George R. Schickie, contre lequel un affidavit a été formulé le 15 juillet dernier par le marshall d'incendie James A. Smith. Schickie est accusé d'avoir mis le feu à la maison portant le No. 3714 rue d'Hémecourt, dans la nuit du 5 juillet.

INSOLATION.

Henry Verden, un électricien, âgé de 55 ans, a été frappé d'insolation hier après-midi, alors qu'il se trouvait dans un car de la ligne S. Peters.

Il a été promptement transporté à l'hôpital où il est mort dans la soirée.

Verden demeurait à l'angle des rues Tolédano et St. Thomas.

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

"PENDULE EMPIRE"

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe coloré; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s. Ecrivez pour demander qu'on vous envoie catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

Jackson Brewing Co. Notre Bière Bohémienne Jackson PURE FOOD BEER

DECES.

LALANNE. Décédé le 19 juillet à 11 heures à l'âge de 56 ans ANDRE FRANÇOIS LALANNE, natif de Marianne, ancien militaire, ancien propriétaire de la maison de la rue de la République, 1011. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu le mardi, 20 juillet 1909 à 10 h 30 heures à la chapelle mortuaire de la paroisse de St. Louis, rue de la République, 1011. Les journaux de la paroisse de St. Louis, rue de la République, 1011, ont le plaisir de reproduire cet avis.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

Entrepreneur de pompes funèbres

AMUSEMENTS.

White City

OLYMPIA OPERA COMPANY. Lottie Kendall et une Compagnie de 36 Personnes.

"THE GIMP FROM PARIS."

Orchestre Complet. Prix 20 centimes à 1.000 francs.

WEST END. Orchestre Militaire (de l'armée) CLIFFORD A. BERRY.

Ob! non! répondit la gouvernante, avec un mouvement d'éclat qui parut à Vauvert tout naturel.

— Soyez tranquille, miss! déclara-t-elle. Ce qui s'est passé ne se produira plus. Nous aurons l'œil sur la mère Peau-Rouge, désormais!

— En vérité? — s'écria miss Grace.

Et, balançant sa tête mal coiffée, que surmontait un canotier vert-pomme pleuré de travers, elle se confondit en remerciements.

Vauvert visita ensuite les différentes parties de l'hôtel: cuisine, buanderie, remise, écurie, l'entra dans le pavillon où le jardinier serrait ses outils. Rien de suspect, mille part; aucun indice. Le jardinier n'habitait pas dans l'hôtel: c'était un ouvrier de Passy, trop honnêtement connu pour être soupçonné.

Société Psychologique Française.

Les personnes désireuses de faire partie de la Société Française Psychologique, sont priées de se adresser au point de vue philosophique, au point de vue expérimental, sans préjudice de vouloir bien se adresser par lettre à M. BERNARD L. D'AVENNE, 96-98, rue de Valenciennes, Paris.